



Inauguration centrale photovoltaïque de La Tieule - 29 avril 2022 Discours d'Alain ASTRUC, président du SDEE

Emmanuel, Jacques,

C'est avec un immense plaisir que je suis parmi vous aujourd'hui, en tant que président du SDEE, pour participer à l'inauguration de cette centrale photovoltaïque, dont la réalisation s'inscrit pleinement dans les objectifs nationaux de transition énergétique qui, je tiens à le rappeler, visent à l'horizon 2030 une production d'électricité d'origine renouvelable de 40%.

Je remercie également la société Engie Green qui a développé et construit cette centrale et avec qui nos équipes ont pu travailler en toute confiance, ainsi que Messieurs CARENCO, BELON et Monsieur le Préfet, qui nous font l'honneur de leur présence...

Depuis déjà plusieurs années et sous l'impulsion de mon prédécesseur, Jacques Blanc, le SDEE s'est engagé sur la voie de la transition énergétique et en est désormais un acteur incontournable dans notre département.

Grâce aux apports de la loi de transition énergétique de 2015, le SDEE a pu intégrer le capital de la société projet en charge de la construction et de l'exploitation de la centrale de La Tieule. En plus de soutenir la réalisation de la centrale, le SDEE va ainsi pouvoir bénéficier d'une partie des retombées économiques qu'elle va générer, qu'il pourra réinvestir sur le territoire en accompagnant de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable ou en soutenant la réalisation d'actions d'efficacité énergétique.

Renforcé par l'expérience qu'il a pu acquérir grâce au projet que nous inaugurons aujourd'hui, mais aussi à la centrale construite sur son site de traitement des déchets, le SDEE souhaite désormais se structurer pour mieux accompagner le développement des énergies renouvelables en Lozère. Pour cela, avec les membres du comité syndical, nous avons récemment engagé une réflexion autour de la constitution d'une société d'économie mixte. A travers ce nouvel outil, le SDEE entend renforcer la gouvernance des projets portés sur le département, tout en favorisant les retombées locales pour nos collectivités et les lozériens.

Le contexte énergétique dans lequel nous nous trouvons va nécessiter le développement de nouvelles sources de production d'électricité pour renforcer l'indépendance énergétique de la France et plus largement de l'Europe. La décarbonation de ces nouvelles sources de production est également un enjeu majeur et les énergies renouvelables sont une réponse efficace à cette problématique.

La Lozère, qui dispose de ressources foncières importantes, sera incontestablement mise à contribution pour permettre à la France de réaliser sa transition énergétique, et plus localement pour soutenir les objectifs de la Région Occitanie dans le cadre de sa stratégie REPOS. Plutôt que de subir les conséquences des évolutions à venir, il est désormais essentiel que le territoire s'approprie les projets portés localement, en s'associant aux porteurs de projets et en développant lui-même ses propres solutions de production d'énergie décarbonée (autoconsommation, chaleur renouvelable...). Les plus gros projets devront contribuer au financement des plus petits.

Sur ce point, les développeurs ont un rôle important à jouer, en permettant aux territoires de bénéficier encore davantage des retombées des projets qu'ils réalisent. Les collectivités bénéficient déjà de la fiscalité foncière et des mesures compensatoires sont généralement accordées lors de la construction d'une nouvelle installation, mais pouvons-nous considérer que ces ressources soient pérennes ? Les discussions

qu'il y a eu suite à la réforme de l'IFER lors de la construction de cette centrale confirment que tout n'est pas forcément aussi simple.

C'est pourquoi, il est indispensable que nos collectivités se mobilisent. La préservation des intérêts communaux qui accueillent les nouvelles installations est une évidence, mais les projets d'envergure doivent pouvoir bénéficier à l'ensemble des collectivités et des habitants de notre département. Cette appropriation représente aussi un enjeu d'équilibre national, avec des territoires ruraux qui sont déjà le berceau de nouvelles sources de production d'énergie, destinées pour partie à la consommation des centres urbains de notre pays.

La crise énergétique qui s'est amorcée l'année dernière suite à la reprise économique post Covid et qui s'est accentuée avec le conflit en Ukraine, va nous contraindre à nous adapter très rapidement. Messieurs CARENCO et BELON y reviendront probablement, mais la situation est extrêmement tendue et à l'heure actuelle aucun signal positif n'est malheureusement en vue.

Alors que le groupement d'achat piloté en Lozère par le SDEE doit se positionner pour la couverture des besoins de ses adhérents pour 2023 et 2024, ce début de semaine le prix du Méga Watt Heure pour l'année 2023 dépassait les 250 €. En 2022 les structures adhérentes du groupement qui étaient déjà en offre de marché, vont subir une augmentation moyenne de leurs factures de l'ordre de 60%. Le surcoût pour notre territoire a été évalué à près de 3.5 millions d'euros et 45 millions d'euros pour l'ensemble du groupement.

Face à cette situation, qui touche lourdement nos structures et qui risque à très court terme d'impacter l'ensemble de l'économie locale en limitant les capacités d'investissement de nos collectivités, je lance un appel à l'Etat, ainsi qu'à notre régulateur et au représentant de notre fédération, pour que des dispositifs de soutien ou de régulation puissent rapidement être mis en place. Le bouclier tarifaire et fiscal, ainsi que le relèvement du plafond ARENH sont les bienvenus, mais ces mesures sont insuffisantes. Tout d'abord, leur pérennisation en 2023 et 2024 n'est pas acquise, mais surtout, nos structures restent totalement soumises à la volatilité d'un marché devenu totalement imprévisible.

Les défis qui s'annoncent à nous sont importants et un juste équilibre devra être trouvé entre la création de nouvelles sources de production d'électricité et la mise en place d'actions d'efficacité énergétique, qui nous permettrons de réduire progressivement nos consommations et de faire preuve de davantage de sobriété. Les actions de chacun seront nécessaires.

Je tiens donc à féliciter Emmanuel CASTAN et Jacques BLANC qui ont été à l'initiative de la construction de cette centrale, ainsi que toutes les personnes qui ont accompagné ce projet et vous remercie de nous y avoir associé.